

Préambule

Présenter un large panorama de l'activité des transports en commun franciliens, sur la base de statistiques annuelles, telle est la vocation des Transports en Commun en Chiffres.

Ce recueil couvre huit thématiques :

- *les caractéristiques du réseau,*
- *les niveaux d'offre de service proposés,*
- *le trafic observé,*
- *le matériel roulant,*
- *la qualité de service,*
- *la tarification,*
- *les modalités de financement des transports en commun,*
- *les principaux indicateurs économiques nécessaires à la connaissance du territoire francilien et de ses enjeux.*

Lorsqu'elles sont disponibles, les données sont présentées par département ou par territoire et depuis l'année 2000, afin d'appréhender les tendances d'évolution observées.

Ce recueil s'appuie sur des données établies par le STIF ou fournies par ses partenaires (SNCF, RATP, Optile, INSEE, AIRPARIF, European Metropolitan Transport Authorities (EMTA)).

Les données présentes dans cette publication sont disponibles au format Excel et mises à jour annuellement. Vous les retrouverez sur le site www.stif.info



Sommaire

1. Le réseau

4

Le réseau	5
Le réseau ferré	6
Le réseau de surface	8
L'accessibilité	9
L'intermodalité	11

2. L'offre

12

L'offre sur le réseau ferré	13
L'offre sur le réseau de surface	16
L'offre de nuit	17
Les autres services	18

3. Le trafic

21

Le trafic annuel	22
Le trafic journalier dans les trains et RER	24
Le trafic journalier dans le métro	26
Le trafic journalier dans les bus et les tramways	28
La télébilletique	30

4. Le matériel roulant

33

Le matériel ferroviaire	34
Le matériel routier	36

5. La qualité de service

39

Sur le réseau ferré	40
Sur le réseau de métro	41
Sur le réseau de surface	42



6. La tarification et les ventes de titres 44

La tarification	45
Les ventes	47
Les recettes tarifaires	48

7. Le financement 50

La dépense globale	51
Le financement du fonctionnement	52
Le financement de l'investissement	54

8. Les chiffres clés de la région Île-de-France 56

La population et les emplois	57
La mobilité quotidienne des Franciliens	58

Glossaire	60
-----------	----

Index des cartes	61
------------------	----



Glossaire

A Automotrice : rame disposant de ses propres moteurs, qui n'a donc pas besoin d'être tractée ou poussée par une locomotive.

E Enquête Globale Transport (EGT) : l'EGT est une Enquête Ménages Déplacements réalisée selon une méthodologie établie par le CERTU. Elle permet de connaître les grands flux de déplacements selon les différents modes et motifs et d'analyser les comportements de mobilité des Franciliens. Réalisée à intervalles réguliers, elle offre la possibilité de suivre et d'interpréter l'évolution des pratiques de déplacements.

G Gare nominale : station (gare) ou groupe de stations (gares) de même dénomination. Sur le réseau ferré, le terme de gare nominale est utilisé pour désigner la gare de passage d'une ou de plusieurs lignes.

Grande couronne : la Grande couronne est l'ensemble des quatre départements périphériques d'Île-de-France, non limitrophes de Paris. Elle comprend la Seine-et-Marne (77), les Yvelines (78), l'Essonne (91) et le Val-d'Oise (95).

I Intermodalité : dans le domaine du transport de personnes, l'intermodalité caractérise une situation où un voyageur est amené à utiliser plusieurs modes de transport pour effectuer un même déplacement. Favoriser le changement et la complémentarité des modes de transport implique en particulier la mise en place d'infrastructures spécifiques telles que les parcs-relais et les parcs vélos aux abords des gares.

K KCC ou Kilomètres Commerciaux Contractuels : le nombre de KCC correspond à l'offre commerciale commandée. Le terme est principalement utilisé pour suivre l'offre routière. Le nombre de KCC correspond au nombre de kilomètres commerciaux (hors kilomètres techniques) que l'exploitant s'est contractuellement engagé à fournir.

M Matériel roulant ferré : les trains peuvent se présenter sous différentes compositions, selon le type de matériel affecté sur la ligne et la période, de sorte à offrir aux voyageurs une capacité unitaire en adéquation avec le niveau de fréquentation. Un train se compose d'une, deux ou trois rames, en fonction du type de matériel roulant et de la composition prévue dans l'offre de transport de référence. Un train peut circuler en unité simple (une rame dispose alors de ses propres moteurs) ou en unités multiples. Les différents éléments qui composent une rame sont appelés des locomotives. Celles-ci peuvent être tractées ou automotrices, selon la nature de la rame. Sur une même ligne de RER ou de train, peuvent circuler plusieurs types de matériel. Sur les réseaux Métro et Tramway, circule un seul type de matériel par ligne.

Matériel roulant bus : un autobus (ou bus) est un véhicule affecté au transport urbain de voyageurs, contrairement à un autocar (ou car), qui est un véhicule affecté aux transports interurbains, principalement scolaires, linéaires ou touristiques. Au sein de ces catégories, on distingue plusieurs types de matériel. Le matériel de gamme standard est constitué d'une seule section. Les véhicules articulés sont quant à eux constitués d'au moins deux sections rigides, articulées l'une à l'autre. Communicantes, elles permettent la libre circulation des voyageurs à l'intérieur du véhicule.

Mini et Midibus : ce sont des bus de petite taille d'une capacité comprise entre 8 et 30 places assises. Les plus grands d'entre eux, les midibus, mesurent entre 8 et 11 mètres de long.

O Offre de référence : niveau de service commandé par l'autorité organisatrice (AO) et payé aux transporteurs, en vue d'assurer le déplacement des voyageurs. L'offre peut être totale ou ne prendre en compte que les kilomètres commerciaux. Elle est alors dite commerciale contractuelle.

Offre réalisée : niveau de service réellement assuré par le transporteur, pouvant donner lieu à un bonus ou un malus en cas de dépassement ou de non respect des seuils fixés.

P Parc Relais : parc de stationnement pour véhicules particuliers situé à proximité d'une gare ou d'une station de métro. Il est conçu pour permettre et favoriser le changement de mode de transport d'un individu au cours d'un déplacement. Un parc-relais est dit en structure lorsqu'il est entouré de murs, indépendamment du nombre d'étages. Le dernier étage d'un parc en structure peut être à ciel ouvert.

Petite couronne : territoire constitué des trois départements d'Île-de-France limitrophes de la ville de Paris : les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94).

PKO ou Places par Kilomètres Offertes : produit du nombre de kilomètres voitures par la capacité du matériel utilisé. La capacité est calculée sur la base de 4 personnes debout par m² et du nombre de places assises dans chaque voiture.

Population légale : concept englobant à la fois les personnes qui ont leur résidence habituelle sur le territoire de la commune et celles qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Depuis 2008 et le changement de méthode de recensement, la population millésimée de l'année N correspond à la moyenne de la population estimée à partir des informations collectées des années N-2 à N+2. Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, la population légale millésimée 2007 correspondait à la moyenne des informations collectées des années 2005 à 2009.

R Rame : ensemble indéformable de plusieurs voitures (ou caisses) attelées les unes aux autres.

T Trains ou bus x kilomètres : produit du nombre de véhicules par la distance que ceux-ci parcourent annuellement sur le réseau.

V Voiture (ou caisse) : unité de base des trains destinée au transport des passagers. Elle peut être de différents types (motrice, remorque, nacelle...) en fonction du matériel considéré. Elle peut être à un ou deux niveaux.

Voitures x kilomètres : produit du nombre de voitures par la distance que celles-ci parcourent annuellement sur le réseau (un train, un RER ou un métro étant composé d'un ensemble de voitures).

Voyageurs x kilomètres : produit du nombre de voyages ou d'utilisations sur les réseaux par la distance moyenne parcourue.

Index des cartes

Plan du réseau RER et train	6
Plan du métro et du tramway	7
Densité de points d'arrêt de bus par commune francilienne	8
Offre de transport du réseau ferré à l'heure de pointe du matin	14
Intervalle entre deux métros, entre 7h et 9h, un jour ouvrable d'hiver	14
Le réseau Noctilien	17
Vogüéo	18
Entrants directs dans les gares SNCF un jour ouvrable, en 2009	24
Entrants directs dans les stations de métro un jour ouvrable, en 2009	26
Entrants directs dans les stations de métro un samedi, en 2009	26
Entrants directs un dimanche ou un jour férié, en 2009	26
Répartition horaire des voyageurs dans le métro, un jour ouvrable d'hiver	26
Heure de pointe du matin par commune, d'après l'heure de validation des titres de transport	30
Zonage tarifaire des transports en commun d'Île-de-France	45
Revenu fiscal annuel en 2008	57

Crédits photos : STIF - Claire Curt - Emmanuel Fradin - David Delaporte - C. Recoura Mathias Schmitt - RATP (Bruno Marguerite)

Crédits cartes : STIF - Vivien Michon - Christophe Pecoura - Marie-Laure Poulmarc'h



OMNIL
41, rue de Châteaudun - 75009 Paris
www.stif.info



Les Transports en Commun en Chiffres

Les publications de l'OMNIL
sont le fruit d'un partenariat
entre les acteurs de la mobilité
en Île-de-France :
le STIF, la Région Île-de-France,
l'État (DRIEA), l'IAU Île-de-France,
les départements franciliens, les opérateurs
et gestionnaires de réseaux de transports
et la CRCI.

Cette publication, « Les Transports
en Commun en Chiffres 2000-2009 »,
a été coordonnée par le STIF.